

# LA FERRIÈRE HARANG

## LE MOT DU MAIRE-DÉLÉGUÉ

2021, l'espoir

Quelle année 2020 ! La crise sanitaire restera l'événement majeur de l'année. Chacun de nous en a subi les conséquences.

Chaque problème a sa solution mais il va falloir beaucoup de temps et chacun de nous contribue à mettre un terme à cette crise en respectant par exemple les mesures barrière.

2021, sous le signe de l'espoir : l'espoir d'un vaccin, l'espoir de retrouver une vie sociale plus habituelle et l'espoir d'une reprise économique à l'échelle locale et au-delà.

2021, sera également une année de renouveau pour notre village. En effet les travaux d'aménagement du bourg qui ont démarré début décembre avec le réseau d'eau potable vont se poursuivre tout au long de l'année 2021 avec l'effacement des réseaux et la pose de canalisations d'eaux pluviales. La rénovation la plus visuelle avec l'aménagement du parking de la salle des fêtes, la pose de bordures et la réfection de la chaussée se fera dans un second temps.

En parallèle, un autre chantier est en cours avec le déploiement de la fibre optique. C'est une volonté forte du Conseil Départemental de desservir tout le département. Cela devrait être une réalité en tout point à l'horizon 2022 à La Ferrière-Harang.

En attendant tout cela, je vous souhaite une très bonne année 2021.



Edward Laignel

## ÉTAT CIVIL

### Naissances



Léïa LALLOUETTE, le 25 novembre.

Louis, BAGOT, le 3 décembre



### Mariage

William Law Yah Lun et Marie Millois, le 6 juin 2020



### Décès

Gilbert Héroult, le 4 mai 2020

Hugo Gomont, le 26 juillet 2020

Suzanne Seguin est décédée le 23 décembre 2020

## INFORMATIONS DIVERSES

### LES ELECTIONS MUNICIPALES



Richard CHÂTEL

Le dimanche 15 mars, les électeurs ont été conviés à participer à l'élection du nouveau Conseil Municipal de Soulevre en Bocage. Sont présents sur la liste emmenée par l'ancien Maire Alain Declomesnil : Richard Châtel, Edward Laignel, Claudine Sanson. Une seule liste de candidats est proposée aux électeurs, élue le soir de ce dimanche.

Richard Châtel, Edward Laignel et Claudine Sanson composent le conseil communal de la commune déléguée de La Ferrière-Harang.

Le conseil municipal du 8 octobre a mis en place un comité consultatif composé des membres du conseil communal ainsi que de Michel Logerot, Philippe Marie, Christelle Morel, Lucien Sanson et Stéphanie Stasiacyk.



Claudine SANSON

### LE CONFINEMENT

Eh oui ! Tout le monde s'en souvient, le lundi 16 mars 2020 à midi, tous les Français doivent rentrer chez eux et y rester jusqu'à nouvel ordre. Le coronavirus, appelé la Covid-19, s'est invité en France et commence à submerger les Services hospitaliers de l'est du pays.

Pour la commune, c'est le report des travaux de l'enfouissement des réseaux électriques pour le second semestre de l'année et autres difficultés. C'est aussi la fermeture prématurée de l'école, les employés de la commune nouvelle profitent de l'absence des élèves pour le déménagement vers l'école de Campeaux.

### TRAVAUX

Depuis la rentrée, y compris le 11 novembre pose de poteaux sur la route entre la Mairie et le Neubourg, les travaux pour l'installation de la fibre optique s'activent. Dans d'autres lieux, la fibre a été posée sur des poteaux existants ou en sous terrain.

L'effacement des réseaux et le renouvellement des canalisations d'eau potable dans le centre bourg ont pris du retard à cause des confinements mais ils ont débuté en décembre.

### CÉRÉMONIE DU 8 MAI



En petit comité, cinq personnes étaient présentes pour honorer les victimes des combats de toutes les guerres, Edward Laignel a lu le discours préparé par la ministre déléguée auprès de la ministre des armées, une gerbe a été déposée sur le monument aux morts et une minute de silence a été respectée.

### TARA CHIRIAC



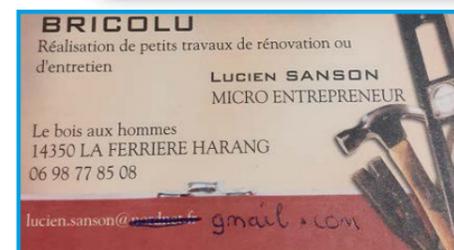
Informaticienne : création de site internet pour les entreprises

En ce moment, elle développe un logiciel pour faciliter les statistiques.

Le confinement de mars dernier n'a pas eu d'impact car Mme CHIRIAC a eu un bébé.

Tara est à votre disposition pour vous aider à créer votre site internet. 06 31 92 78 71.

### BRICOLU



M. Lucien SANSON  
Réalisation de petits travaux de rénovation ou d'entretien  
Isolation intérieur, pose de BA13 et extérieur, bardage  
Fabrication de menuiserie, porte de service, volet...  
Bricolu est à votre service, vous pouvez le joindre du lundi au vendredi.  
Tel : 06 98 77 85 08

**Vous êtes artisan ou autoentrepreneur à La Ferrière-Harang et aimeriez figurer dans notre prochain bulletin ? Cette rubrique est pour vous. Venez nous en parler à la mairie ou écrivez-nous sur [mairielaferriere@wanadoo.fr](mailto:mairielaferriere@wanadoo.fr)**

## ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

CONNAISSEZ-VOUS LES ARTISANS ET

AUTOENTREPRENEURS DE NOTRE COMMUNE DÉLÉGUÉE ?

### L'ATELIER DU BOCAGE

M. David ALEXANDRE, homme toutes mains, travaux de petit bricolage et surtout spécialisé dans l'entretien extérieur dont les travaux de jardinage.

Lors du 1er confinement, il a été contraint de s'arrêter 15 jours.

David est à votre service, vous pouvez le joindre du lundi au samedi.



### UNIQUE & CHIC



Mme Claudine SANSON  
Confection de vêtements, retouches, fabrication artisanale d'articles « éco attitude »

Claudine réalise le vêtement de votre choix sur mesure, fait également les retouches et la confection de vos rideaux, voilage, coussin...

De même que des articles réutilisables pour une éco attitude, lingettes démaquillantes, couvercles à saladier, sac à vrac, sac à pain....

Claudine est joignable du lundi au samedi  
Tel : 06 66 77 27 15.



## LES ANCIENS COMBATTANTS

Le 7 janvier 2020, 28 personnes se sont réunies dans la Salle des Fêtes de Carville. Cette réunion a commencé par le résumé des actions de l'année 2019, suivi par le bilan financier de l'association. Le bilan est plus positif encore par l'apport des fonds d'une section communale qui a fermé suite à la diminution de leurs effectifs.

L'ancien bureau a donné sa démission et de nouvelles élections ont permis d'élire :

- le nouveau Président : Lucien SANSON
- le nouveau Vice-Président : Léon FRANCOISE
- le trésorier : Patrick BOURGEON
- le secrétaire : Jacqueline HUREL



### SOIRÉE ENTRECÔTE FRITES

C'est le 1er mars 2020, que les Anciens Combattants ont organisé le repas entrecôte-frites, ouvert à tout le monde, dans la salle des fêtes du Bénv-Bocage. Ce sont deux cent quarante personnes qui ont profité de ce joyeux après-midi dansant animé par deux musiciens-chanteurs.

**ENTRECÔTE LE 7 MARS 2021 :**  
RETENEZ LA DATE EN ESPÉRANT À  
CE MOMENT DES JOURS MEILLEURS !

### COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 2020.

Cette commémoration s'est déroulée sans invitation à l'attention de la population et en présence d'une dizaine de personnes dont le Maire délégué, les conseillers communaux, le Président et le vice-président de l'Association des Anciens combattants et deux porte-drapeau. Ceci devant le monument aux morts de La Ferrière Harang.

Après la lecture de la lettre du Ministère des Armées par M. le Maire, ce dernier et le vice-président déposent une gerbe au pied du monument. Une minute de silence est observée en hommage à toutes celles et ceux tombés en opération militaire.



## COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des fêtes de la Ferrière Harang organisait sa soirée couscous le 7 mars 2020 à partir de 20 heures avec un DJ pour prolonger la fête tard dans la nuit. 186 personnes ont participé à cette ambiance festive.



## LA GALETTE DES ROIS

Le dimanche 5 janvier 2020, tous les habitants de la Ferrière-Harang étaient invités à partager la Galette des Rois à partir de 14h30 dans la Salle des Fêtes. Comme à l'accoutumée, l'ambiance était bon enfant pour la soixantaine de participants venue fêter la nouvelle année et retrouver des personnes connues ou faire connaissance avec de nouveaux habitants.

## LE REPAS DES AÎNÉS

Les habitants de soixante-cinq ans et plus sont invités par la commune de la Ferrière-Harang à un repas servi dans la salle des fêtes. Les époux ou épouses ainsi que des convives de la commune partagent ce repas et cet après-midi. Cette année, ce repas se déroulait le 9 février et réunissait quarantaine de participants. Yvonne Villière et Raymond Marie étaient les doyens de notre assemblée.



## Randonnée ATVS



Cette année, la randonnée de La Ferrière-Harang, au départ du viaduc de la Soulevre, s'est tenue le 19 juin dernier. Il s'agissait de la première randonnée sous la présidence de M. Roger Tiec qui nous a honorés de sa présence.

Cette randonnée était l'une des premières après le confinement du printemps. Ce n'est certainement pas un hasard si la fréquentation a été particulièrement importante. Conjugué avec une météo très favorable, ce sont plus de 60 personnes qui ont participé et profité de l'animation d'Andréa Herten sur les arbres du bocage.

Pour accompagner la rénovation du bourg et l'arrivée de la fibre optique sur l'ensemble de la commune, les membres élus du conseil communal et du comité consultatif travaillent sur un projet d'une nouvelle appellation des rues et des routes et la mise en place d'une numérotation des habitations.

Ceci facilitera le travail des remplaçantes et/ou remplaçants de la poste dans leur activité ainsi que celui des livreurs de plus en plus nombreux avec l'essor des commandes sur internet.

L'idée retenue est de conserver le nom des lieux-dits dans la majorité des cas dans le nom des routes, afin de perturber le moins possible les habitudes des adresses. Concernant le bourg, le nom de rue est privilégié et afin d'éviter les doublons avec les autres communes déléguées, il est envisagé d'honorer certains anciens maires de la commune.

Enfin, pour la numérotation, l'origine serait soit l'église, soit la Mairie (pour le bourg). Les numéros pairs seraient attribués du côté droit de la chaussée et donc impairs à gauche. Pour conserver une harmonisation dans la commune de Souleuvre en Bocage, les numéros (1, 2, 3, etc) seraient utilisés plutôt que le nombre de mètres ou kilomètres entre l'origine et l'habitation.



## LE PRIEURÉ DE SOLEUVRE

Souleuvre est le nom donné à l'époque à cette bande de terre qui borne la rivière, peut-être aussi l'appellation de la rivière.

Vers 1146, un chevalier normand, Robert Fitz Erneiz, donne à Saint-Bernard, abbé de Clairvaux, un domaine situé près des Veaux de Souleuvre sur la commune de la Ferrière Harenc. Une abbaye est fondée sur ce lieu, dit Souleuvre.

Nivard, frère de St-Bernard, comme lui religieux de la grande Congrégation cistercienne, a fait son noviciat à Citeaux et a retrouvé son frère à Clairvaux, où il a séjourné quelques temps. Saint-Bernard l'envoie avec une douzaine de moines sur le site de Souleuvre pour y créer cette abbaye, dédiée à Saint-Etienne.

Les moines parvenus dans l'étroite vallée de la Souleuvre commencent aussitôt la construction d'un bâtiment qui deviendra monastère. Cinq ou six semaines suffisent pour tracer l'enceinte d'un cimetière, construire un oratoire et dresser de fragiles cabanes pour abriter provisoirement la nouvelle colonie. Ils travaillent la terre inhospitalière pour pouvoir y vivre.

La piété des religieux et leur vie austère attirent dès le début la bienveillance des seigneurs du coin. Hormis Robert Fitz Erneiz, Guillaume Sylvain est un des bienfaiteurs notables, ayant des biens dans le bocage virois, il fait don d'une de ses possessions « à Dieu, à l'église de Marie de Souleuvre et aux frères qui y servent Dieu ».

Nivard reste peu de temps à Souleuvre et part en mission en Espagne. La communauté naissante élit un des leurs le premier et unique abbé : Thomas.

Grâce aux labeurs des moines, les constructions avancent petit à petit. La vie est difficile dans ce site reculé. Cependant, le monastère accueille les moines, la seconde construction, qui abrite la chapelle à l'abside semi-circulaire sous l'invocation de la Sainte-Vierge, avance et un troisième bâtiment commence à sortir de terre.

Mais Souleuvre n'est pas assez vaste et pas assez commode pour y élever une abbaye digne de la foi d'alors. Difficile d'y édifier les communs et les granges nécessaires et surtout d'y édifier une église. Ce territoire est décrit alors comme un site de collines couvertes de bois et de bruyères, de gorges sauvages avec une population rare, un climat froid et humide, à la terre infertile.

Il est envisagé de quitter les lieux et Philippe d'Harcourt (aussi chancelier d'Angleterre), élu en 1142 évêque de Bayeux succédant à Richard de Gloucester leur propose de rejoindre l'Abbaye Notre-Dame du Val Richer, monastère cistercien d'hommes, créée en 1146 sur un vallon boisé près de Lisieux



appelé le Val Richer

Thomas et quelques moines, en décembre 1150, rencontrent l'évêque de Bayeux et lui remettent les chartes de donation de Souleuvre avec la maison et ses dépendances. Ils quittent Souleuvre dans les derniers jours de 1150, voire au début de 1151.

Ils partent remplacer les premiers religieux venus de l'Abbaye de Mortemer qui ont édifié des bâtiments conventuels sur le site du Val Richer.

Le nouvel évêque, Henri, donne le site de Souleuvre à l'Abbaye du Plessis Grimoult occupée par des chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Augustin et confié au prieur du Plessis puis au prieur-curé de Carville. Quelques chanoines viennent s'installer et l'évêque leur donne un espace dans la grande forêt depuis la haie d'Escure, compris entre la Souleuvre et la Souleuvre. Dans les années qui suivent, ils reçoivent des donations de divers seigneurs du bassin de Caen.

En l'an 1307, le mercredi après la fête de Saint-Marc évangéliste, Mgr Guillaume Bonnet, évêque de Bayeux, mange et passe la nuit au prieuré de Souleuvre. Il veut défrayer les religieux pour les dépenses occasionnées, afin de ne pas créer un précédent.

Certaines archives parlent encore du prieuré de Souleuvre en 1403, quand Jehan de Tonneville, bailli de Caen, fait une donation au prieuré.

Richard Vincent, de la Ferrière Harenc, prend en fief en 1524 la place de Souleuvre aux religieux du Plessis Grimoult.

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, on pouvait compter 210 arbres sur la parcelle de Souleuvre.

Elle deviendra une ferme, dont le propriétaire (au cours du XX<sup>e</sup> siècle) détruira l'abside semi-circulaire de la chapelle, avant de devenir un lieu d'habitation.

On retrouve aujourd'hui, un grand bâtiment : le monastère, un deuxième bâtiment dont une partie abrita la chapelle et un troisième en ruine.

# A L'ÉCOLE

Le 1er septembre, ce sont 129 enfants qui ont effectué leur rentrée au sein du groupe scolaire. Ils sont répartis dans 6 classes, le plus souvent en double niveau, dont 4 en primaire.

Direction : Mme Lefrançois

Horaires de l'école : 9h00/12h00 – 13h30/15h45  
Accueil péri-scolaire de 7h30 à 9h00 et de 15h45 à 18h30



L'année scolaire écoulée a été très perturbée par le contexte sanitaire. Mais le personnel communal et les professeurs ont fait preuve d'un grand courage pour permettre la continuité du service public durant tout le confinement ainsi qu'au retour des enfants à partir du mois de mai.

La fin de l'année scolaire a également été marquée par le départ en retraite de Daniel Bequet qui a œuvré auprès de nombreuses générations en classe de CP le plus souvent. C'est Pascal Le Gourriérec, déjà bien connu à l'école qui lui succède depuis le mois de septembre.

L'année scolaire 2019/2020 fût également une année marquée par les travaux d'agrandissement du réfectoire et de création de deux classes supplémentaires côté primaire sur le site de Campeaux afin d'accueillir dans de bonnes conditions les deux classes qui étaient jusqu'alors à la Ferrière-Harang.

Le site de La Ferrière-Harang accueille désormais les Ateliers Musicaux de la Souleuvre "les AMS". L'association propose des cours de tout niveau pour les enfants et les adultes à différents moments de la semaine, y compris le samedi et parfois le dimanche. Pour plus de renseignements, rendez-vous sur la page du site internet de la commune [souleuvreenbocage.fr](http://souleuvreenbocage.fr)

La restauration scolaire est élaborée et préparée sur place par la cuisinière. Le prix du repas pour l'année scolaire 2020-2021 a été fixé par le conseil municipal à 3,80 €.

Le forfait annuel transport et surveillance s'élève pour l'année 2020/2021 à 20 € par enfant.

Le tarif de la garderie périscolaire est fixé à 0,80€ la ½ heure. Les nouveaux horaires sont les suivants : 7h30-8h50 et 16h30-18h30.

Le règlement des factures est possible par chèque, par prélèvement ou par carte bancaire.

**Groupe scolaire de Campeaux  
9 rue des écoles – Campeaux  
14350 Souleuvre en Bocage  
Tél : 02 31 67 74 70**